

# FORMATION >> GESTION ADMINISTRATIVE ET REGLEMENTATION FISCALE, DOUANIERE LOGISTIQUE ET JURIDIQUE A L'INTERNATIONAL DECLARER VOS ECHANGES DE BIENS

## LES CHANGEMENTS DEPUIS 2022

MAJ 01/2023

### DATE

**Le 30 mars 2023**

CCI TROYES & AUBE  
Espace Règley  
1 Boulevard C. BALTET  
10 000 TROYES

### PUBLIC

Direction générale,  
directeurs(trices) administratifs  
(tives) financiers, comptables, tout  
collaborateur des services  
financiers, achats, ADV, logistique,  
douanes.

### PREREQUIS

Aucun

### INTERVENANT

Rodolphe LUCAS, consultant  
commerce international, expert en  
douane.

### DUREE

1 jour (7 heures)

### TARIF

510 € Net/personne

Nombre de places : 10

### MOYENS & SUPPORTS PEDAGOGIQUES

Intervention pragmatique nourrie de  
cas concrets. Alternance  
d'applications et d'apports  
théoriques. Interactivité, échanges,  
retours d'expériences. Remise d'un  
support pédagogique.

### SUIVI & EVALUATION

Quizz d'auto-évaluation pour  
évaluer les compétences acquises

Attestation de stage remise à  
chaque participant

### OBJECTIF

- Identifier les mouvements de marchandises relevant de la réglementation sur les échanges intracommunautaires.
- Maîtriser les nouvelles règles applicables en 2022.
- Connaître les règles de TVA sur le e-commerce mis en œuvre depuis le 01/07/2021 et l'incidence dans les nouveaux états à compter du 01/01/2022.
- Connaître les principales difficultés pour éviter les infractions

Ce programme tient compte de la circulaire du 26 mai 2021 relative aux dispositions applicables aux Déclarations d'Echanges de Biens dans le cadre du régime de la vente à distance à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2021, des données supplémentaires à saisir à partir de janvier 2022 dans vos DEB expéditions et de l'abrogation de la DEB au profit des états statistique et fiscal.

#### 1. La réglementation des opérations intra-communautaires

- ☞ Obligations des entreprises et processus de justifications des obligations
- ☞ Seuil pour l'établissement des états
- ☞ Rappel du vocabulaire fiscal et douanier spécifique

#### 2. Le territoire d'application et mouvement concernés

- ☞ Les zones concernées et territoires exclus
- ☞ Mouvements concernés

#### 3. Les changements relatifs aux modalités déclaratives à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022

- ☞ Mise en œuvre du règlement EBS à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022
- ☞ Nouveau cadre réglementaire au niveau national
- ☞ Séparation de la collecte des informations statistiques et fiscales :
  - L'enquête statistique achat et vente intra UE
  - L'état récapitulatif fiscal des ventes

#### 4. Les évolutions du portail DEB WEB sur le site de la Douane pour le nouvel applicatif DEBWEB2022 :

- ☞ Renseigner les nouveaux états avec l'applicatif DEBWEB2022
- ☞ Paramètres et rubriques des états :
  - Statistiques (données supplémentaires à saisir à partir de janvier 2022)
  - Fiscal
  - Traitement des retours, des avoirs (...) corrections

#### 5. Vente à distance (VAD) à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2021

- ☞ Dispositions applicables aux DEB dans le cadre du régime de la VAD
- ☞ Description du régime
- ☞ Application dans les déclarations d'échanges de biens
- ☞ Guichet unique (« One-Stop-Shop » - OSS)
- ☞ Evolution du système à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022

#### 6. Introduction à la déclaration européenne de service (DES)

**POUR ALLER PLUS LOIN...** CCI International Grand Est propose un accompagnement personnalisé de votre projet de développement à l'international au travers d'un conseil individualisé ou par le biais d'autres formations (inter- ou intra-entreprise) qui vous permettront d'améliorer vos performances à l'international.